

SMA

Le magazine d'information des élus de Saint-Malo Agglomération

5 / juin 2019

magazine

Grands projets

AquaMalo montre ses dimensions



Économie

Objectif emploi :
tous nos dispositifs

Petite enfance

À l'écoute des familles
et des professionnels

Enseignement sup

Une dynamique étudiante
lancée

Transports

Une nouvelle offre
et de nouveaux services



- GRANDS PROJETS** 4 AquaMalo montre ses dimensions
- AMÉNAGEMENT** 6 Lancement du plan local agricole
- ÉCONOMIE** 7 Compétence commerce : qui fait quoi ?
- 8 1 200 emplois sur nos parcs d'activités
- 10 Objectif Emploi : tous nos dispositifs
- 11 Étonnants Créateurs : 76 K€ pour faire décoller vos idées !
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** 12 Campus : La dynamique étudiante est lancée
- 14 Former pour les emplois de demain ...
- TOURISME** 15 Les projecteurs braqués sur nos communes
- PETITE ENFANCE** 16 MAPE : à l'écoute des familles et des professionnels
- MOBILITÉ TRANSPORTS** 18 Réseau MAT : nouveau délégataire, nouvelle offre
- 19 Plan global de déplacement : bougeons durable !
- 20 Schéma directeur cyclable : le vélo remis en selle
- HABITAT** 21 NPNRU : L'Agglo s'engage dans le renouvellement urbain
- ASSAINISSEMENT** 22 Homogénéiser le service pour plus de qualité
- 23 Les chantiers en cours
- ENVIRONNEMENT** 24 Éduquer et sensibiliser à l'environnement, une mission au long cours ...
- 25 Natura 2000, un engagement pour la biodiversité
- DANS NOS COMMUNES** 26 Leurs derniers grands projets...

SMA Magazine : Magazine d'information des élus de Saint-Malo Agglomération – Directeur de la publication : Claude Renoult, Président de Saint-Malo Agglomération – Direction de la communication et rédaction en Chef : Gaëlle Gouchet – Rédaction : Clotilde Cheron, Jacques Pons, Anne-Marie Maisonneuve, Béatrice Ercksen, Manon Zunquin – Photo de couverture : Easy Ride – Autres crédits photos : Service Communication SMA, Manuel Clauzier, Javier Belmont, EasyRide, OT Destination St-Malo Baie du Mont-St-Michel, TVR 35, Socarenam.

Impression : Atimco – 700 exemplaires – Encres végétales sur papiers PEFC et 100% recyclé – Dépôt légal : juin 2019 – n°S. – ISSN N° 2556-1243.

Contacts : Saint-Malo Agglomération, 6 rue de la Ville Jégu – BP 11 – 35260 Cancale Tél. : 02 23 15 10 85 – Email : abt.communication@stmalo-agglo.com

Web : Portail général : www.stmalo-agglo.com / Portail économique : www.saint-malo-developpement.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :  Twitter : @SaintMaloAgglo  Facebook : [saintmalo.agglo](https://www.facebook.com/saintmalo.agglo)

Une nécessité, un enjeu, une menace



« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge ! » disait en son temps Winston Churchill. C'est là une approche qui résume bien la vision que nous partageons à notre arrivée aux manettes en 2014.



Vous le découvrirez à la lecture de ces pages, tel un fil vert, et plus qu'**une nécessité**, la dimension **environnementale** anime chacune de nos politiques publiques. Transports, habitat, aménagement, économie, tourisme... Cette préoccupation est inscrite dans chacun de nos projets et a été traduite depuis quelques mois dans un document-cadre ambitieux appelé plan climat air énergie territorial (PCAET) que nous avons arrêté ensemble en décembre dernier. Véritable dorsale, ce document stratégique a aussi permis de faire aboutir tout récemment le plan global de déplacement (PGD) et le schéma directeur cyclable qui en découle. La voie étant désormais tracée, il nous reste à dérouler toutes les actions que nous avons identifiées, et qui sont, pour certaines, déjà engagées. Vous en avez peut-être perçu les contours lors de la quinzaine du développement durable, suivie cette année par beaucoup de nos communes et des partenaires de plus en plus nombreux. Le prochain grand rendez-vous, mené en collaboration avec le Pays, sera la journée de la mobilité, samedi 14 septembre prochain.

L'enjeu, lui, est bien toujours celui de rendre notre territoire attractif, chaque jour un peu plus. Sans parler de son attractivité naturelle, basée sur un patrimoine littoral et rétro-littoral incomparable, **notre territoire a tous les atouts pour réussir**. Et cette attractivité se travaille sur le juste équilibre de 3 piliers. Le premier est démographique. Et notre politique

de l'habitat est un levier essentiel pour continuer à accueillir des habitants. Ce travail a ainsi permis, dès 2018, de doubler les objectifs initiaux du programme local de l'habitat en cours en construisant, à l'échelle intercommunale, environ 1450 logements neufs dont 275 logements sociaux.

Le 2^{ème} pilier, ce sont les services que nous créons pour accompagner cette augmentation de population. Ici le champ d'action est vaste. On peut à minima citer pour cette année, la renégociation des services proposés par notre réseau MAT dans le cadre de la délégation de service public, la création d'un nouveau service "Malo Agglo Petite Enfance" dédié aux familles et aux professionnels, ou encore le travail sur l'aménagement du campus universitaire.

Le 3^{ème} pilier est bien sûr celui de l'emploi et donc de l'économie locale. Qu'il s'agisse d'artisanat, de commerce, d'agriculture ou d'accompagnement à la création, nos chantiers ont été nombreux pour soutenir toutes les formes d'activités. Témoin de cette dynamique, et relancé en mai dernier, "Etonnants Créateurs", notre concours de création d'entreprises innovantes, n'a jamais été aussi bien doté, en numéraires (76K€) comme en partenaires (34 cette année).

La menace, enfin, vient de l'insécurité financière que nous subissons du fait principalement du désengagement de l'État qui réduit considérablement notre capacité à agir. Pourtant, et malgré nos efforts, une menace continue de planer. Nous avons ces dernières années remonté plusieurs champs de compétences, **et tout ceci à fiscalité constante**, afin de nous assurer de dotations étatiques stables ou en évolution. Aujourd'hui, je déplore les incidences qu'ont provoqué sur nos finances, la redistribution des cartes orchestrée par l'Etat dans le nouveau calcul de la dotation globale de fonctionnement. La perte de près d'1M€ de dotation sur le changement d'un critère de calcul – celui du revenu moyen de nos habitants – ne sera pas sans conséquence sur nos choix futurs. Sans doute un de nos prochains grands débats ! Dans l'attente de relever avec vous ces nouveaux défis, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été !

Claude Renoult

Président de
Saint-Malo Agglomération



AquaMalo montre ses dimensions

Après 11 mois de chantier, le futur centre aqualudique de Saint-Malo Agglomération impose désormais ses volumes. Extérieurement, AquaMalo donne à voir ce qu'il sera en janvier 2020, son architecture générale est aujourd'hui complètement révélée.

LE GROS ŒUVRE S'ACHÈVE

Après le manège des grues géantes, de 31 et 40 m de hauteur, après les travaux de terrassement, fondation, édification des 3 niveaux, charpente métallique, élévation des murs rideaux, réalisation des bassins inox, l'objectif est atteint : le bâti est hors d'eau et hors d'air avant l'été.

LE SECOND ŒUVRE COMMENCE

Arrive maintenant une phase délicate : hormis l'installation des plateformes de glisse et modules de jeu, les activités de voiries, de réseaux divers et d'espaces verts, le bâtiment lui-même va désormais sembler achevé, le grand public aura une impression de fini, mais l'équipement ne sera pas encore ouvert. Une phase qui va permettre aussi de communiquer sur l'équipement, notamment au travers de prochaines visites de chantier pour le grand public et les scolaires pendant que les métiers de second œuvre s'affaireront...

Le rythme des lots techniques (traitement d'eau, d'air, électricité, plomberie, chauffage...) va s'intensifier afin d'équiper les locaux techniques d'AquaMalo. Carreleurs, mosaïstes et peintres vont œuvrer selon une colorimétrie arrêtée pour rappeler les côtés balnéaire, sportif et bien-être

de l'équipement, tout en valorisant les couleurs et l'identité de Saint-Malo Agglomération. Menuiseries et aménagements intérieurs seront également en cours, pour matérialiser les espaces saunas, hammams, douches thématiques, cabines, casiers... Sentamera alors également une phase d'installation de tous les équipements, y compris électroniques comme ceux qui régissent les contrôles d'accès.



Un chantier hors normes



2 grues géantes fixes :

G1 de 60 m de flèche et 40 m sous crochet (démontée le 9 mai)

G2 de 54 m de flèche et 31 m sous crochet

+ 1 grue mobile de 35 t jusqu'à 400 t et 66 m de portée maxi

+ 1 grue mobile pour la charpente métallique.



7 000 m³ de béton

et 400 t d'acier pour l'armer



300 t de charpente, dont des fermes de 35-45 m et de 7-9 t



80 personnes

en moyenne chaque jour en phase GO, dont 6 encadrants, 4 compagnons poseurs

charpente métallique, 4 compagnons génie climatique plomberie (planchers chauffants et chemins de câbles).



Fin de construction de la charpente et montage de la couverture



Dans les sous-sols d'AquaMalo



Chantier en cours de couverture

PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parmi les prouesses techniques de ce chantier hors norme, les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial sont largement respectés, du choix des matériaux et des énergies jusqu'au tri sélectif des déchets de chantier.

L'inox choisi pour le bassin olympique, par exemple, va dans le sens de la pérennité de l'ouvrage : une soudure suffirait en cas de faille.

Le choix d'une chaudière bois, pour chauffer à 70 % l'eau des bassins, et le bâtiment favorise la filière bois locale (en plaquettes).

L'économie de l'eau représente un poste important du fonctionnement : 30 l d'eau neuve réinjectés à chaque nouveau apport obligatoire de baigneur, quelque 35 000 m³ / an pour les bassins et sanitaires ! Au final, l'eau des bassins est vidangée, conservée dans des bâches en sous-sol, neutralisée et réintégrée dans le réseau eaux pluviales – et non dans le circuit assainissement – pour éviter des frais de prise en charge.

Autres sources d'économie : un système d'ultrafiltration autorise le réemploi de l'eau de lavage des filtres (arrosage, sanitaires...) et des déchloramineurs permettent d'améliorer la qualité de l'eau et de diminuer sa consommation.

UNE TRANSITION EN DOUCEUR

Après un an et demi de travail, dont 9 mois d'analyse puis de négociation avec l'Agglomération, Récréa a été sélectionnée, dès décembre, pour être le gestionnaire d'AquaMalo. Si tôt ? C'est un choix ! Récréa est au travail pour

accompagner la collectivité en phase chantier, l'aider à prendre les bonnes décisions qui optimiseront le fonctionnement, et présenter l'offre d'exploitation aux futurs usagers.

En parallèle, Saint-Malo Agglomération se charge de la communication liée au suivi de chantier auprès de tous les publics. Côté associations et scolaires, elle s'attache à évaluer les besoins via l'organisation de nombreux temps d'échanges et de visites sur site.

Tous les types d'usage ont donc été pris en compte : c'est ainsi, par exemple, qu'il a été décidé d'investir dans du matériel de plongée et des kayaks dédiés exclusivement à la pratique en eau chlorée.

Exploitant de quelque 60 centres en France, Récréa gèrera les installations et le fonctionnement. Son personnel de 40 employés, équivalant à 34 temps pleins, sera recruté en partie lors d'un job-dating organisé fin septembre-début octobre.

À CHAQUE PUBLIC SA VISITE DE CHANTIER

Il est important que les futurs publics d'AquaMalo puissent s'approprier au mieux l'équipement. Des visites ont donc été entamées depuis le mois de mars et sont encore prévues dès la rentrée prochaine à l'attention des scolaires, des associations, mais aussi du grand public à l'occasion des journées du patrimoine. Objectif : favoriser la compréhension de l'équipement bien sûr, mais aussi faciliter la transition des usages, entre ce qui était fait auparavant au Naye et ce qui sera désormais possible à AquaMalo.

PROFESSION GRUTIER : UNE POSITION PHARE

Patrick Kieffer est le grutier de la grue n°1 : 60 m de flèche, 40 m de haut sous crochet et des tonnes de béton, par bloc de 6 t chacun, pour arrimer la base ! Une fierté ? Sûrement, mais qui n'altère pas son attitude calme et posée, même quand il monte jusqu'à sa cabine et vérifie au passage l'état général de son outil de travail. S'il voit les choses de haut - « *il faut avoir de très bons yeux* » - l'homme a 40 ans de chantier.

Depuis 6 ans grutier, jamais il n'oublie la finalité de son métier : « *Il faut être patient, rigoureux sur la sécurité, savoir anticiper et toujours servir les compagnons !* ».

+ d'infos :

<https://travaux.aquamalo.fr>
(page d'accueil > En direct du chantier)





En décembre 2018, SMA s'est dotée d'un plan local de l'agriculture territoriale (PLAT) marquant une nouvelle étape du partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine.

Le plan local agricole est lancé



S'appuyant sur un état des lieux de la production locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et des atouts et contraintes du territoire, il s'articule autour de trois axes stratégiques.

Le premier concerne le foncier et l'aménagement du territoire. L'objectif est ici de mettre en place un observatoire foncier et une analyse fine des terrains pour retrouver et libérer des terres pour la production agricole, notamment légumière. Un premier chantier concernant des terres dites non gélives en frange littorale et appartenant au Département et au Conservatoire du littoral, de valeur environnementale ou paysagère moindre, ont fait l'objet de discussions. Près de 10 ha pourraient ainsi être libérés et mis (ou remis) en culture à court terme. Une identification des terres privées est également prévue.

AUJOURD'HUI, LE TERRITOIRE DOIT IMPORTER DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Le deuxième axe vise à mettre en place un plan alimentaire territorial. Ce plan cherche à rapprocher la production agricole malouine riche et diversifiée des besoins d'approvisionnements locaux. Il s'agit dans un premier temps de réfléchir à l'approvisionnement des restaurations collectives du territoire et spécifiquement

la restauration scolaire. Puis plus largement, c'est la restauration commerciale (épiceries, restaurants...) qui pourrait bénéficier d'une organisation de l'offre locale et des circuits courts. Enfin, l'enjeu est de **rapprocher l'agriculture des habitants** par une meilleure connaissance des productions locales.

Cette démarche sera l'occasion de valoriser les spécificités liées aux productions primaires locales (conchyliculture, pêche et agriculture).

Enfin, le troisième axe consiste à soutenir l'économie agricole locale et donc l'évolution des exploitations et de leurs filières. Il pourra se traduire par la mise en place d'actions dans les domaines de l'emploi, de la formation, de l'innovation, de l'économie circulaire. Un comité partenarial se réunira au moins une fois par an pour suivre et mettre en œuvre la convention.

UNE AIDE DE 5 000 € À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Dans le cadre du plan local agricole, Saint-Malo Agglomération a signé, en mai dernier, une convention avec la Chambre d'agriculture et le Syndicat des Jeunes Agriculteurs pour aider les moins de 40 ans à créer leur première exploitation sur le territoire. D'un montant unique de 5 000 €, cette aide concerne les coûts inhérents à la pérennité et la viabilité de leur installation : honoraires d'études financières, frais de remplacement pour les formations, études juridiques, diagnostic, conseils, suivis post installation...

Le Plan local agricole, ce sont :

→ 232 exploitations, dont 90 commercialisant leur production via des circuits courts ;

- 544 chefs d'entreprises et salariés ;
- 53 % de la superficie totale du territoire ;
- 45 % d'exploitations en grandes cultures et légumes de plein champ ;
- 6 % de surfaces cultivées en agriculture biologique ;

DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Développer une agriculture responsable est l'une des priorités du plan local agricole qui prévoit notamment de limiter les intrants, pour éviter les émissions d'ammoniac, et de privilégier les circuits courts. Ce second point nécessite d'impliquer tous les acteurs de la chaîne, du producteur au consommateur, y compris les établissements collectifs locaux (cantines scolaires, centres hospitaliers, EHPAD) qui sont demandeurs d'une offre alimentaire locale de qualité.



Nouvelle compétence "commerce": Qui fait quoi?

Conformément à la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRe, le bloc de compétences du développement économique de SMA intègre depuis décembre 2018 un nouveau volet intitulé Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Entre le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) porté par le Pays de Saint-Malo et le souhait des maires de conserver la maîtrise de la compétence commerciale à l'échelle communale, l'Agglomération devait toutefois trouver son positionnement. La concertation menée avec les communes a permis de définir le rôle de chacun. Les communes conservent les compétences qu'elles exerçaient jusqu'à présent : gestion des marchés et des implantations commerciales, opérations de revitalisation commerciale des centralités, opérations immobilières de maintien de derniers commerces et gestion des locaux, soutien aux animations, braderies, actions culturelles contribuant au dynamisme commerçant...

DES CENTRES-BOURGS PLUS ATTRACTIFS

L'Agglomération intervient donc en complémentarité des communes en faveur du commerce de proximité. Elle décline l'une des priorités du document d'aménagement artisanal et commercial contenu dans le SCOT, à savoir la revitalisation et la pérennisation des centres-bourgs et des centres-villes. Elle accompagne la modernisation des commerces de proximité grâce, notamment, au pass commerce et artisanat. Mis en place en 2018 dans les communes de moins de 5 000 habitants, ce dispositif permet de financer 30 % des investissements éligibles plafonnés à 25 000 €, soit une aide maximale de 7 500 €.

Bénéficiaires du Pass à Saint-Jouan-des-Guérets, Jérôme et Marjorie Beauvais ont déménagé leur boucherie : « On a fait une boucherie neuve,



Jérôme et Marjorie Beauvais, bénéficiaires du Pass Commerce & Artisanat à Saint-Jouan

avec un meilleur emplacement et du matériel neuf. On a beaucoup investi et l'aide nous a donné un coup de pouce. » C'est une stratégie "gagnant-gagnant" : plus visible, plus attractif, le commerce attire de nouveaux clients et contribue pleinement au dynamisme du centre-bourg.

Le pass commerce et artisanat en 2018



- **11 demandes de subventions** (6 artisans, 3 commerces de bouche, 1 camping, 1 entreprise de services).
- **72 516 € de subventions** (dont 50 % pris en charge par SMA et 50 % par la Région Bretagne).
- **90 000 € d'enveloppe** prévue en 2019
- **16 communes concernées** (toutes les communes de SMA, à l'exception de Saint-Malo et de Cancale).



DES MOUTONS, DES VACHES, DES RUCHES... ET DES HOMMES

Engagée dans la gestion différenciée des espaces verts, SMA est labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte. À Atalante, une quinzaine de vaches et autant de ruches côtoient les entreprises locales. À La Folleville, à La Fresnais, ce sont une vingtaine de moutons. Des travaux de conversion d'espaces ont également été entrepris à la Zac des Mottais à Saint-Malo. Plus de 1 000 m² d'allées ont été rendus perméables, 12 000 plants ont été mis en terre et un bassin de rétention en zone humide, altéré par les dépôts de sédiments, remis en fonctionnement. Les travaux de curage, réalisés en plusieurs phases pour laisser le temps à la biodiversité locale de se réappropriier le site, ont permis de mettre en place un système de fascines (retenues de berges) en osier. Complétées par un recépage des arbres, elles redonneront toutes ses fonctionnalités à ce bassin.

1 200 emplois sur nos parcs d'activités communautaires

En charge de l'aménagement des zones d'activités économiques et de la commercialisation des parcelles cessibles, SMA compte 14 parcs d'activités répartis en 7 parcs structurants et 7 parcs d'activités de proximité pour une surface totale de 190 ha (dont 124 ha cessibles). Alors que tous les aménagements ne sont pas terminés, la moitié des surfaces cessibles est commercialisée et plus de 1200 emplois y sont comptabilisés.

EMP : Emplois / SA : Surface aménagée / TC : Taux de commercialisation

7 PARCS D'ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

- ① BEL EVENT / Saint-Coulomb / EMP : 18 / SA : 2,4 ha / TC : 54,3 %
- ② LES DIS / Saint-Benoît-des-Ondes / EMP : 12 / SA : 1,8 ha / TC : 50 %
- ③ LA MADELEINE / Saint-Méloir-des-Ondes / EMP : 58 / SA : 3,9 ha / TC : 100 %
- ④ LA FOLLEVILLE / La Fresnais / EMP : 13 / SA : 5,2 ha / TC : 17,7 %
- ⑤ LE CHEMIN BLEU / Miniac-Morvan / EMP : 81 / SA : 5,3 ha / TC : 45,1 %
- ⑥ BEAULIEU / Saint-Guinoux / EMP : 3 / SA : 1 ha / TC : 43,2 %
- ⑦ LA BRETONNIÈRE / Cancale / EMP : 6 / SA : 3 ha / TC : 57,8 %

TOTAL : 191 emplois / 22,6 ha / 51,9 % commercialisés

7 PARCS D'ACTIVITÉS STRUCTURANTS

- ① ATALANTE / Saint-Malo - Saint-Jouan des Guérets / EMP : 23170,7 ha / TC : 31,9 %
- ② ACTIPOLE / Miniac-Morvan / EMP : 217 / SA : 52,9 ha / TC : 40 %
- ③ L'OUTRE / La Gouesnière / EMP : 22 / SA : 42,9 ha / TC : 59,3 %
- ④ LES MOTTAIS / Saint-Malo / EMP : 469 / SA : 21,4 ha / TC : 100 %
- ⑤ LA JANAIS / Saint-Malo / EMP : 57 / SA : 8,7 ha / TC : 100 %
- ⑥ LE ROUTHOUAN / Saint-Malo / EMP : 24 / SA : 12,7 ha / TC : 23,9 %
- ⑦ LE VAUHARIOT / Cancale / SA : 8 ha / TC : 0 %

Total : 1020 emplois / 1 67,2 ha / 48,6 % commercialisés

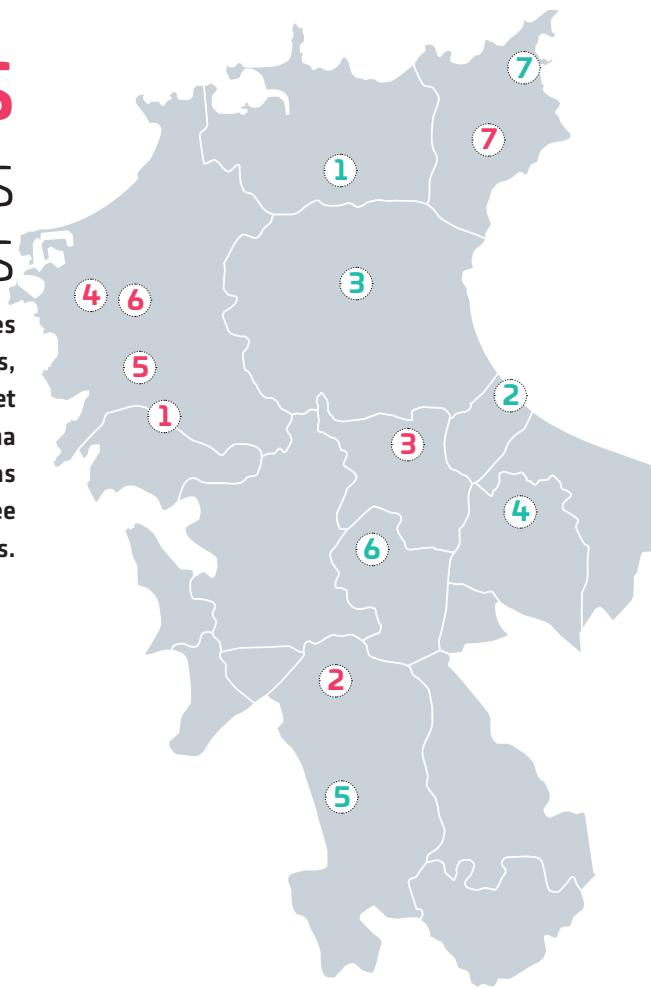
* Chiffres au 11 mai 2019

AMÉNAGEMENTS EN COURS

Nouvelle extension à Actipole : les deux tiers de la surface déjà réservés

L'attractivité se confirme pour ce parc d'activités dédié aux entreprises industrielles et logistiques nécessitant des parcelles de plus de 1 ha. Créée à la fin des années 80 par le SIPAMM (Syndicat Intercommunal), à l'intersection de la RN 137 et de la RN 176, Actipole a ensuite connu deux extensions avec la création en 2006 et 2009 des lotissements Mettras 1 et 2 représentant plus de 10 ha de surface aménagée. La commercialisation de ces 2 lotissements étant presque achevée (il

reste à peine 7 000 m² de terrain disponibles), il a été décidé de lancer une nouvelle extension de 40 ha dont 26 ha cessibles. Les travaux d'aménagement ne sont pas encore terminés, mais déjà deux terrains ont été vendus aux sociétés Le Guevel et Voyages Bellier (*lire en p.9*), et sept autres projets sont à l'étude. La surface cessible restant disponible est de l'ordre de 7,2 ha, soit à peine 30 % de la surface initialement proposée à la vente.



LE CHEMIN BLEU PREND SON ENVOL

Complémentaire à Actipole, ce parc est destiné aux activités économiques de proximité. Après l'installation en 2018 d'Europ'acc, grossiste en accessoires et pièces de moto puis, en ce début d'année, de la société de conseil en gestion de patrimoine Defitax, il va accueillir en 2019 le garage **LM automobile**, le couvreur **Toutant**, l'opticienne **Miniac-Optic** et la micro-brasserie portée par la SARL **B2M**. Après plusieurs années de stagnation, la commercialisation de cette ZA prend ainsi son envol. Il reste 6 lots disponibles sur les 24 proposés initialement.



Une plateforme centrale pour les bus Bellier

3 QUESTIONS À MICHEL BELLIER → Président de Voyages Bellier

Créée en 1932 à Combourg, spécialisée dans le transport de voyageurs, l'entreprise Bellier emploie 106 personnes réparties sur les sites de Combourg, Saint-Malo, Dol de Bretagne et Vire. Elle organise des voyages en car en France et à l'étranger, ainsi que des services réguliers et scolaires. Environ 5 000 enfants montent dans les bus Bellier, chaque matin et chaque soir,

dont plus de 3 000 sur le seul secteur de SMA.

Pourquoi créez-vous un établissement secondaire à Actipole ?

Nous avons besoin d'une surface suffisante pour nous développer. Le site de Miniac-Morvan servira de plateforme à la fois pour les autocars de tourisme et pour les 30 à 40 véhicules de transports réguliers et scolaires qui partiront d'Actipole vers le reste de l'agglomération, mais aussi vers Dol et Dinan. Le site occupe une position centrale. Il est aussi équidistant de Combourg et de Saint-Malo.

Comment ce site sera-t-il organisé ?

Nous avons acheté un hectare de terrain et faisons construire un bâtiment de

550 m² au sol qui accueillera des bureaux sur deux niveaux, les ateliers d'entretien des autocars ainsi qu'une salle de repos aménagée pour les conducteurs. Ce site sera aussi le plus propre possible avec notamment la récupération des eaux pluviales pour le lavage des véhicules et le recyclage de 80 % des eaux de lavage.

Sur quoi misez-vous pour l'avenir ?

Aujourd'hui, on a un développement programmé qui nous permet d'espérer la création de 25 à 30 postes dans l'année à venir : pour le service exploitation, en atelier et pour la conduite. Pour les conducteurs et les conductrices (on arrive presque à la parité homme-femme), on organise des formations de 6 mois minimum en lien avec Pôle emploi et la Région Bretagne. Sinon pour l'avenir, je suis de la 3^e génération et la 4^e génération (mes enfants Virginie et Romain), a déjà un pied dans la maison. C'est aussi une raison d'être confiant.



Michel Bellier avec ses enfants, Virginie et Romain

Une première entreprise à Ker Eugène dès l'automne

Pour Kevin Sarciaux : « L'emplacement et la visibilité sont importants. » Artisan plombier sanitaire et chauffagiste depuis 2011, labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement), un premier salarié embauché début 2019, une qualification Qualipac pour l'installation de pompes à chaleur prévue dès juillet, ce natif de La Gouesnière cherchait à se rapprocher de sa clientèle et à disposer de locaux plus grands que ceux qu'il loue à Pleugueneuc. Ce sera chose faite, dès septembre ou octobre avec un bâtiment de 230 m² qu'il fait construire à Ker Eugène, l'une des deux zones qui composent (avec les Nouettes), la ZA de l'Outre. Ce nouveau parc d'activités dont les aménagements paysagers se terminent, est dédié à l'accueil d'activités économiques de proximité. Il comprend huit lots



et deux autres projets d'installation sont d'ores et déjà à l'étude. Sa nouvelle voirie permet par ailleurs de desservir les Ateliers de la gare qui ont été inaugurés le 7 juin dernier.

SOCARENAM : recherche chaudronniers, tuyauteurs et soudeurs

Installé depuis 2009 sur le port de Saint-Malo, le chantier naval de la Socarenam vient de décrocher une commande de la Marine Nationale lui assurant du travail sur les 6 prochaines années. L'entreprise doit en effet fabriquer intégralement 14 chalands de débarquement, des bateaux de 28 m de long conçus pour acheminer au sol du matériel et des troupes militaires. Comptant une cinquantaine de personnes sur site, la Socarenam St-Malo recrute en permanence et recherche aujourd'hui une quinzaine d'employés supplémentaires dans 3 métiers très recherchés : chaudronniers, tuyauteurs et soudeurs.



Objectif emploi

Plusieurs dispositifs complémentaires ont été mis en place pour faciliter les échanges entre demandeurs d'emploi et entreprises.

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE : UNE 2^e ÉDITION RÉUSSIE

Pour sa 2^e édition, le 2 mars dernier au Quai Saint-Malo, le **Forum de l'emploi et de l'alternance a recensé 2005 visiteurs pour 90 exposants, dont 82 entreprises et 8 stands d'accompagnement.** Au programme : un millier d'offres d'emploi, de l'information sur la formation, un pôle création et reprise d'entreprises, un autre sur l'emploi maritime, des ateliers et des temps forts dédiés aux métiers en tension de l'hôtellerie-restauration, de la pêche et de l'agriculture.



PLUS DE 3000 PERSONNES SUIVIES SUR LES "POINTS ACCUEIL EMPLOI"

Ce service de proximité propose un accueil et un suivi personnalisé aux demandeurs d'emploi de Cancale, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Coulomb et Plerguer. Il est également ouvert aux particuliers qui souhaitent recruter et s'informer sur le chèque emploi service universel (Cesu) et aux entreprises dans le cadre de leur recrutement. Géré par SMA en partenariat avec Pôle emploi et le Département, le PAE s'organise en trois points d'accueil (impasse Bel Event à Cancale, mairie de Saint-Méloir-des-Ondes et maison des Galopins à Plerguer). **470 demandeurs d'emploi fréquentent régulièrement le PAE pour 3063 suivis et 251 placements ont été comptabilisés en 2018.**



Marysabel BAILLON sur l'une de ses permanences d'accompagnement informatique.

BOOSTEZ L'EMPLOI : LA COLLECTE SOLIDAIRE D'OFFRES D'EMPLOI !

Après le succès de la 1^{ère} opération Boostez l'emploi, en 2018, SMA a renouvelé son soutien à l'édition 2019 pilotée par la Cité des métiers des Côtes d'Armor. Ce 23 mai, 131 chercheurs d'emploi se sont ainsi retrouvés au siège de SMA, à la pépinière d'entreprises "Le Cap", à la CCI, à la salle Bel-Air de Miniac-Morvan et aux huit autres points de départ des bassins économiques de Dinan et de Dinard. Leur mission ? Démarcher en porte-à porte les entreprises locales et identifier les offres d'emploi, de stages ou de contrats en alternance n'ayant pas encore été diffusées. **Les participants ont démarché 1 054 entreprises et ont ainsi pu collecter 679 offres de postes à pourvoir...** et donc à diffuser aux chercheurs d'emploi !



UN JOB POUR MON CONJOINT : UN AN DÉJÀ !

Lancé en avril 2018 par l'Agglomération pour aider les conjoints des nouveaux arrivants à décrocher un emploi ou à formaliser tout autre projet professionnel, le dispositif prévoit un accompagnement individuel par l'un des 22 référents des structures partenaires (EGEE, Agir ABCD, SNC, Le Pool, Elan Créateur, CCI et SMA...). **Pour sa première année d'existence, Un job pour mon conjoint recense 70 conjoints bénéficiaires.** À la fin du mois d'avril dernier, 36 étaient sortis du dispositif (20 d'entre eux ayant trouvé un emploi sur le territoire) et 34 étaient en cours d'accompagnement.

Toutes les offres d'emploi à portée de clic

En moyenne, ce sont plus de 700 offres d'emploi à l'échelle de l'Agglomération et 1500 dans un rayon de 20 km qui sont répertoriées sur l'agrégateur d'offres d'emploi accessible depuis la page d'accueil de www.saint-malo-developpement.fr, notre portail web dédié à l'économie du territoire. Les annonces, issues de sites spécialisés en recrutement, sont classées en deux catégories : les offres d'emploi et celles de stages et d'alternances. La recherche peut se faire par mots-clés et s'étendre à un rayon de 50 km.

+ d'infos :

www.saint-malo-developpement.fr, pavé "Travailler à Saint-Malo"

76 000 € pour faire décoller les idées les plus étonnantes!

“Étonnez-nous!” : tel est le mot d'ordre du jury qui désignera les lauréats du prochain concours biennal Étonnants créateurs. Organisé par SMA, et soutenue par 34 partenaires, l'édition 2019 a démarré le 21 mai dernier et les candidats ont jusqu'au 31 octobre pour déposer leur dossier. Ceux dont le projet aura été présélectionné devront ensuite convaincre le jury qui attribuera quatre prix d'une valeur de 19 000 € chacun : deux prix (au lieu d'un seul en 2017) pour la “création d'entreprise” concernant des projets immatriculés entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2020, un prix “potentiel de développement” est dédié aux entreprises de moins de 5 ans, et un prix “coup de cœur du jury”.

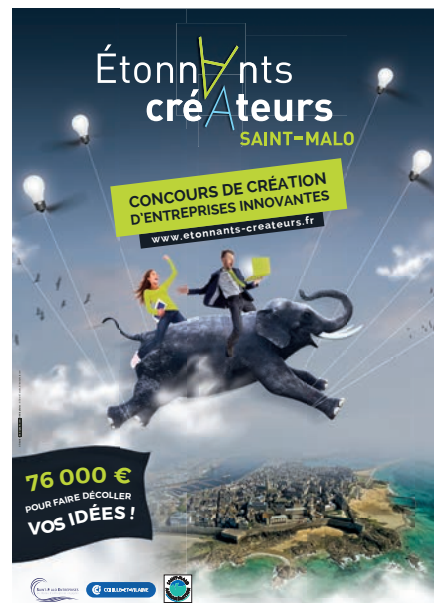
“Étonnez-nous!”, mais pas seulement. La viabilité économique du projet, l'implication, la motivation ou encore la capacité des candidats à convaincre sont des critères déterminants. Il est bien sûr obligatoire de s'installer sur l'agglomération en cas de victoire. En 2017, sur une cinquantaine de candidats, 31 avaient été auditionnés. Parmi eux, **Famileo**, lauréate du prix “Potentiel



Famileo, le journal familial qui fait le bonheur des grands-parents, lauréat 2017 d'Étonnants créateurs

de développement”. Cette entreprise malouine propose aux familles de générer leur propre gazette via une application et d'envoyer la version papier à des proches. Résultat : 45 000 familles abonnées (dont 1 000 maisons de retraite) pour 275 000 utilisateurs, un nombre qui continue de croître de manière exponentielle par le seul bouche-à-oreille : « On avait des ambitions, admet Armel de Lesquen, l'un de ses fondateurs, et un tarif pas très cher qui nous oblige à faire du volume, mais on ne s'attendait pas à un développement aussi rapide. Je pense qu'on a su comprendre les besoins des familles. On a vraiment essayé de faire ce que beaucoup d'entrepreneurs ne font pas. Partir du terrain, faire des études et écouter, beaucoup écouter, les utilisateurs. »

À ce jour, Famileo qui emploie 20 personnes, a déjà dû aménager dans des locaux plus grands et entame son développement à l'international avec l'ouverture de bureaux en Espagne. Le succès est aussi au rendez-vous pour **Sipena**, lauréate en 2015 avec une technologie brevetée et un projet de production sur le créneau très novateur de la nutrition animale à libération contrôlée. Depuis, son créateur, David Descrot, est passé de la phase pépinière à l'industrialisation en investissant 1,5 million d'euros à Atalante. Le développement commercial est tourné vers l'Europe, le Maghreb, les États-Unis ou encore la Russie. L'entreprise, qui compte trois salariés aujourd'hui, devrait en compter cinq dans les 12 mois qui viennent.



D'autres témoignages d'Étonnants créateurs ainsi que le règlement complet sur www.etonnants-createurs.fr.



Sipena, lauréate d'Étonnants créateurs en 2015, s'adresse aux industriels de la nutrition animale du monde entier.

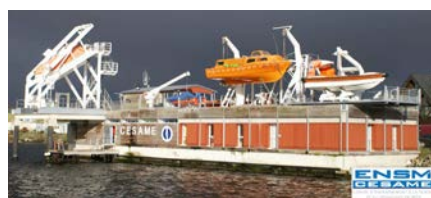
La dynamique étudiante est lancée

Premiers logements étudiants en 2018, équipements sportifs aux alentours, construction du lycée maritime Florence Arthaud en 2015, arrivée programmée de l'ENSM et du lycée la Providence...

Après 25 ans d'existence, l'IUT de Saint-Malo se retrouve au cœur d'un campus en passe de devenir l'élément moteur du pôle universitaire.

PÔLE UNIVERSITAIRE : ÇA BOUGE !

SMA accompagne le déménagement de l'École nationale supérieure maritime (ENSM). La nouvelle construction, qui sera adossée au lycée public maritime Florence Arthaud devrait être livrée en 2021. Par ailleurs, le projet actualisé d'agrandissement du centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer (Cesame), situé sur le port, est lancé. Il comporte deux volets : la rénovation des équipements existants sur le port et la création d'un module de formation GWO (Global Wind Organisation), un créneau porteur compte tenu des investissements de plates-formes éoliennes offshore projetés sur le littoral Manche-Atlantique. Après la mise en œuvre de la formation à la lutte contre l'incendie en 2016, ce nouveau volet permettra à l'ENSM d'être en mesure de délivrer les 5 modules de la formation



"Basic Safety Training". Le lycée La Providence déménagera quant à lui en septembre 2021 pour des locaux flambants neufs sur le campus, un choix de localisation logique pour ce lycée professionnel qui accueille des étudiants Bac + 2 et peut-être bientôt Bac + 3.



Le 27 mai dernier s'est tenu le second Conseil stratégique de développement de l'enseignement supérieur. Regroupant les représentants des tutelles des 12 établissements du territoire, la rencontre visait à permettre l'échange autour des projets structurants en matière d'enseignement supérieur : ouverture de nouvelles formations, aménagement d'un campus universitaire... Etaient notamment présents D. Alis, Président de l'Université Rennes 1, B. Pouliquen, VP de la Région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur, J. Oulhen et E. Quesseveur, VP de l'Université Rennes 2.

UNE CONVENTION-CADRE AVEC L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Une convention de partenariat a été signée le 26 janvier dernier entre l'université de Rennes 1 et SMA. Elle vise à développer la carte des formations, à renforcer l'attractivité du territoire auprès des étudiants, à accroître le taux de scolarisation des 18-24 ans via l'alternance et à s'inscrire dans les dynamiques locales de recherche (santé et biotechnologies, technologies de l'information et de la communication, énergie, économie, gestion et droit...).



BIENTÔT 33 LOGEMENTS DE PLUS AU CAMPUS

Inaugurée le 15 janvier dernier, la première tranche de la résidence étudiante Le Campus, à Paramé, affichait complet pour l'année scolaire 2018-2019. La seconde tranche portera de 66 à 99 le nombre de logements pour la rentrée 2019.



Lors de l'inauguration de la résidence "Le Campus"



Dans une des 99 chambres que propose la résidence étudiante "Le Campus"



MALOSUP : 20 NOUVEAUX LYCÉENS ONT REÇU LEUR CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ

La remise des certificats aux 20 lycéens de la 4^e promotion a eu lieu le 3 avril. Lancé en 2015, financé par SMA et les lycées partenaires, et coordonné par l'IUT de Saint-Malo, MaloSup a déjà permis d'accompagner une centaine de lycéens en terminale professionnelle vers l'enseignement supérieur.



ELLES TÉMOIGNENT DE LEUR PARCOURS

Deux nouvelles vidéos sont disponibles sur la page "Formation : retours d'expériences" de saint-malo-developpement.fr. Morgane, qui travaille dans une entreprise d'ostréiculture après un BTS aquaculture au lycée public maritime Florence Arthaud, et Lucie, infirmière à l'hôpital de Saint-Malo après des études à l'Institut de formation en soins infirmiers de Saint-Malo, témoignent de leur parcours. Ces vidéos, désormais au nombre de cinq, ont pour objectif de faire découvrir les formations post-bac proposées sur le territoire de SMA.



LOCATION DE VÉLOS EN LONGUE DURÉE : C'EST POUR BIEN TÔT!

Pour faciliter les déplacements des étudiants et proposer des alternatives à la voiture et aux bus, SMA travaille à la création d'un service de location de vélos longue durée.

L'idée serait de disposer d'un parc de 40 vélos classiques, simples et robustes. Des kits de sécurité seraient également fournis (cadenas, casques, gilets réfléchissants, etc.). Tout est prévu : l'identité graphique du dispositif et la campagne de communication en partenariat avec l'Institut supérieur de design de Saint-Malo, des actions de sensibilisation et des ateliers de réparation avec la faculté des métiers – CMA, ou encore des fiches des principaux itinéraires malouins et des temps de parcours. Le tarif, très doux, serait de 30 € pour l'année scolaire et de 20 € pour l'été, le temps d'un job saisonnier ou d'un stage. Ce dispositif pourrait démarrer dès la rentrée prochaine, après la sélection d'un prestataire pour en assurer la gestion.



CRÉA IUT : RAPPROCHER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ET LES ÉTUDIANTS



À l'occasion de la soirée de clôture du dispositif Créa IUT, le 27 mars 2019, six groupes d'étudiants de 2^e année en gestion des entreprises et administrations ont présenté leurs actions d'accompagnement à la création d'entreprise menées durant l'année universitaire. Du côté des étudiants, il s'agit d'une mise en pratique des théories acquises. Du côté des porteurs de projets, l'aide apportée n'est pas négligeable. À titre d'exemple, l'un des groupes a prospecté des clients, analysé des retours terrain et réalisé une étude de faisabilité / rentabilité pour l'entreprise Inakys, pionnière de la production d'engrais bio issu des déjections de chenilles.

24 H POUR ENTREPRENDRE : LE CHALLENGE QUI ENCOURAGE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL DES JEUNES

Avec 68 étudiants issus de huit établissements participants, la 2^e édition de 24 heures pour entreprendre, les 31 janvier et 1^{er} février 2019, a confirmé l'attractivité de ce challenge qui consiste à simuler une création d'entreprise en un temps record. Cette année, neuf équipes pluridisciplinaires (huit en 2018) ont développé un concept sur le thème "Comment concilier activités touristiques et services aux habitants?" Trippers, une application permettant de mettre en relation les familles du territoire et les vacanciers qui veulent faire du tourisme local a obtenu le premier prix du jury et le prix "coup de cœur" du public. L'événement était organisé par SMA, Pépité Bretagne-Loire et l'IUT de Saint-Malo.



L'équipe du projet lauréat "Trippers"

FORMATION : ADAPTER L'OFFRE AUX NOUVEAUX BESOINS

Afin d'actualiser la carte élaborée en 2014/2015 dans le cadre du schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche, SMA s'est entourée des professionnels du territoire (responsables RH et représentants d'établissements). La réflexion a commencé par une étude préliminaire visant à identifier les projets de formation en cours et les besoins des entreprises en termes de compétences et de recrutement. Les résultats ont ensuite été présentés à la conférence des formations post-bac du 11 décembre dernier, où une trentaine de professionnels participants ont pu échanger. L'analyse de leurs propositions, au regard des besoins des entreprises et de la carte des formations existantes dans le Grand Ouest, a mis en évidence trois types de projets de formation : les projets existants et à conforter ; d'autres, pas encore initiés, mais identifiés ; d'autres encore qui doivent être explorés, car ils répondent à des besoins comme le numérique, le secteur de la santé, du bien-être et de la silver économie ou encore les professions technico-commerciales.

Parmi les projets existants, la licence Commerce connecté verra le jour à la rentrée 2019. Cette



licence professionnelle en alternance, portée par l'IUT et la faculté des métiers - CCI, répondra aux besoins d'un secteur qui peine à recruter par manque de qualifications (1 467 projets de recrutement en région et 79 sur l'agglomération). Une autre licence pro, tournée vers le secteur du tourisme d'affaires et international, pourrait ouvrir à la rentrée 2020. Le projet est porté par le lycée Institution La Providence et l'université de Rennes 2. Une formation de responsable RH et gestion sociale en alternance va également être proposée dès la rentrée prochaine par la faculté des métiers - CCI en partenariat avec l'organisme de formation professionnelle Softec.



Depuis 2017, la SPL "Destination Saint-Malo Baie du Mont St-Michel" est chargée de la promotion et de la mise en valeur des atouts touristiques des 18 communes de SMA.

Diverses actions ont été mises en place, notamment en matière de communication. Petit tour d'horizon...



TOURISME DURABLE

L'office de tourisme travaille au quotidien la thématique du tourisme durable. Outre la digitalisation des supports (site internet adaptable, applications "Saint-Malo Tour" et "Saint-Malo Ze Visit"), l'office communautaire développe progressivement les initiatives de tourisme vert.

Parmi les dernières, on retrouvera par exemple l'organisation de circuits en vélo électrique entre Saint-Malo et le parc phyto-restauré de Saint-Guinoux, ou bien celle d'ateliers cueillette de plantes sauvages à cuisiner, à l'occasion du Printemps des Abbayes, autour de l'abbaye Notre-Dame du Tronchet.

La SPL braque les projecteurs sur le territoire

Dès sa première année d'exercice, la SPL a joué la carte de la communication en éditant à 20 000 exemplaires "Déclencheur d'émotions", un magazine présentant les richesses touristiques de chaque commune, mis gracieusement à la disposition des visiteurs dans les bureaux touristiques du territoire.

En 2018, le guide "Instant Emotions" recensait tous les sites d'intérêt ouverts au public. Tiré à 100 000 exemplaires, il s'accompagnait de nombreuses brochures thématiques (saveurs, shopping, nautisme, hébergement...).

Côté digital, le site Internet saint-malo-tourisme.com entièrement repensé consacre désormais à chaque commune, une page largement illustrée. Outre la mise en valeur des grands événements, son agenda permet aussi aux 18 communes de l'Agglomération de renseigner leurs propres manifestations.

En mars dernier, une carte touristique du territoire élargi (allant de Saint-Malo/Cancale à Combourg et ses environs) a été présentée. Imprimée à 200 000 exemplaires, et téléchargeable, elle demeure un outil incontournable de découverte en tout genre.

DIFFÉRENTS SUPPORTS DE VISITE POUR VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI

À Cancale, Saint-Coulomb, Saint-Malo et Saint-Suliac, des visites guidées proposent des découvertes tout public ou plus ciblées (jeune public, sorties grandes marées...).

Des circuits de géocaching sur des thématiques différentes ont été créés à Châteauneuf, Miniac-Morvan, Plerguer, Saint-Père, Saint-Suliac, Saint-Coulomb et Saint-Malo. Le programme des Journées Européennes du Patrimoine fait également référence aux sites majeurs des 18 communes.

Le territoire participe aussi aux journées nationales telles que la Nuit des musées, les Rendez-vous aux jardins, les Journées du Petit Patrimoine et des Moulins... Et a proposé cette année un tout nouveau et premier "Rendez-vous à la Malouinière" le 19 mai dernier.

Le patrimoine naturel n'est pas en reste : grâce à la mise en ligne de circuits, des randonnées pédestres, cyclistes, ou en VTT se sont développées sur la plupart des communes. Promotion faite, les retombées ne devraient pas se faire attendre ...



À noter !

Le transfert sera effectif au 1^{er} juillet 2019 : la Ville de Saint-Malo a décidé de confier la gestion du Palais du Grand Large (PGL) à la société publique locale "Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel" dont elle est actionnaire avec Saint-Malo Agglomération. Toujours en cours, les travaux du PGL prendront fin à la rentrée, lui permettant ainsi de ré-ouvrir ses portes pour la tenue du festival Quai des Bulles en octobre.

Le MAPE

À l'écoute des familles et des professionnels de l'accueil des jeunes enfants

Face à la multiplicité des modes de garde, les familles sont en attente d'un lieu d'information sur les différents modes d'accueil. C'est là justement toute la mission du nouveau service "Malo Agglo Petite Enfance" (MAPE), dont les nouveaux locaux ont été inaugurés à Châteauneuf le 18 mars dernier.



Inauguration du service "Mape" en présence de Joël Masseron, Maire de Châteauneuf, Christophe Jan, Président du conseil d'administration de la CAF d'Ille-et-Vilaine, de Jean Luc Beaudoin, Maire de Plerguer, de Nathalie Levillain, Ajointe à Saint-Malo en charge de la famille et de l'éducation et conseillère communautaire, et de Luc Couapel, Vice-Président référent sur ce dossier.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Sous la direction de Florence Rembert, puéricultrice, six animatrices, éducatrices de jeunes enfants, rencontrent, sur rendez-vous, les familles et professionnels de l'accueil individuel à l'occasion de permanences effectuées dans les 18 communes de Saint-Malo Agglomération.

- **Solenn Hervé** sur le secteur de La Ville-es-Nonais, Miniac-Morvan, Plerguer et Le Tronchet ;
- **Aurélie Jamet** sur Saint-Jouan des Guérets, Saint-Guinoux, La Gouesnière, Saint-Benoît des-Ondes, Hirel et La Fresnais.
- **Evelyne Valembois** sur Saint-Coulomb, Cancale et Saint-Méloir-des-Ondes.
- **Marie David** et **Isabelle Rouaux** sur Saint-Malo.
- et **Armelle Bailleul**, coordinatrice et animatrice du MAPE, sur Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac et Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine.

Leur mission est triple : informer les parents et les professionnels sur les modes d'accueil ; offrir un cadre de rencontres et d'échanges sur des pratiques professionnelles ; évaluer les besoins et attentes des familles en matière d'accueil. Complétant les rendez-vous individuels, des réunions d'information collectives ont lieu deux fois par mois à Saint-Malo et Châteauneuf. L'équipe propose des ateliers d'éveil (une

ou deux fois par quinzaine selon le secteur) favorisant notamment la socialisation de l'enfant gardé à domicile. Elle met en place environ trois conférences chaque année et des temps d'échanges entre professionnels, participant ainsi à leur formation. Des fêtes pour les familles et les professionnels sont organisées pour Noël, Pâques et en début d'été.



L'équipe du RAM au quasi complet :
de g. à d. : Aurélie JAMET, Marie DAVID, Evelyne VALEMBOIS, Solenn HERVE, Florence REMBERT (directrice) et Armelle BAILLEUL (Coordinatrice)



Sur l'agenda

- > **Du 2 au 4 juillet**, la Fête de l'été, à destination des familles et des professionnels de l'accueil individuel, sera proposée par les animatrices du MAPE et le "Manège sans fil", en matinée de 9h30 à 13h.
- > **Semaine du 2 septembre** : réunions de rentrée pour les assistantes maternelles.
- > **À compter du 9 septembre** : reprise des ateliers d'éveil pour les professionnels et les familles
- > **Octobre** : conférence autour d'une thématique en lien avec la petite enfance.
- > **Du 12 au 16 novembre**, le MAPE participera au temps fort "Petite enfance et parentalité" organisé par le pôle éponyme de la ville de Saint Malo
- > Un spectacle autour de la magie de Noël est prévu dans la **semaine du 16 décembre**.

Le MAPE comme si vous y étiez...



Armelle Bailleul,
Coordinatrice du service MAPE

L'accueil

Depuis son ouverture le 18 mars, le MAPE reçoit plus de 50 appels par semaine, émanant des familles ou des professionnelles de l'accueil individuel de la petite enfance. Plus de trente rendez-vous physiques sont assurés chaque semaine et des réunions collectives, où participe en moyenne une vingtaine de personnes, sont proposées aux familles tous les quinze jours.

La salle de réunion

Les trois réunions de présentation organisées depuis l'ouverture ont touché plus d'une centaine d'assistantes maternelles.

La salle d'activité

C'est l'endroit consacré aux ateliers d'éveil qui réunissent de 8 à 10 adultes et quinze enfants maximum. Ils ont été complets dès l'ouverture du MAPE.

Le bureau des permanences

C'est le lieu qui permet de prendre le temps d'échanger, de réfléchir à la problématique d'accueil et de répondre aux questions qui en découlent (le temps d'adaptation, le projet d'accueil, les besoins de l'enfant...).



JOUER C'EST AUSSI CRÉER ET RECYCLER

Il n'est jamais trop tôt pour démarrer la sensibilisation des plus jeunes aux questions environnementales ! Grâce aux professionnels qui apportent bouchons, bouteilles en plastique, cartons, coques de noix, les animatrices sont amenées à créer régulièrement avec les enfants et professionnels accueillis, des jeux ou de nouvelles activités comme les bouteilles sensorielles ou le tunnel à bouchons.



Réseau MAT : nouveau délégataire, nouvelle offre



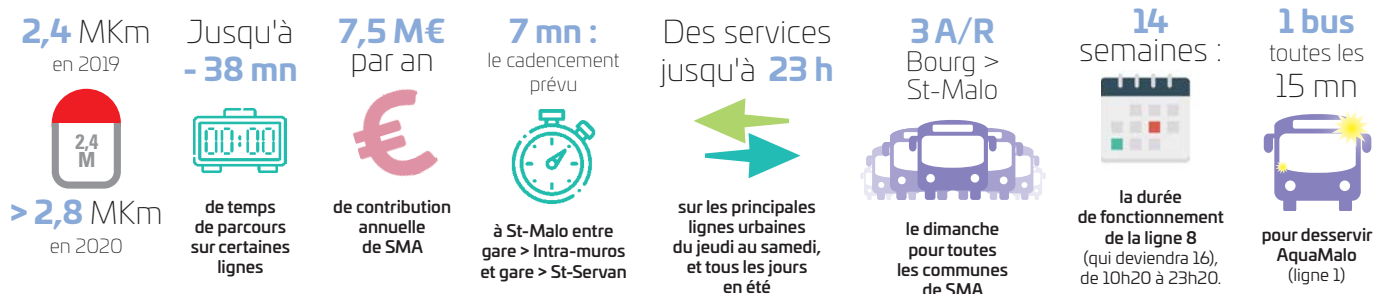
Il aura fallu plusieurs mois d'analyses technique et financière, et 5 phases de négociation, pour départager les deux candidats en lice. À compter du 1^{er} septembre, le contrat d'exploitation du réseau MAT sera confié pour 5 ans au groupe RATP DEV.



La rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres lancé pendant l'été 2018 a eu un préalable : la consultation des communes de SMA. « Nous avons demandé aux élus ce qu'ils voulaient changer, améliorer, ce qu'ils imaginaient pour cette nouvelle DSP* », rappelle René Bernard, Vice-Président en charge des déplacements, de la mobilité, des transports et de l'accessibilité. De cette consultation ont émané **5 grands objectifs**, fixés aux candidats : des temps de parcours réduits et davantage de fréquence pour concurrencer la voiture (« comment peut-on promouvoir les transports en commun si on

met 3 fois plus de temps à se rendre à son travail en bus qu'avec son véhicule ? », questionne le maire de Saint-Méloir-des-Ondes), la desserte des futurs pôles majeurs périphériques comme AquaMalo ou le cinéma multiplexe sur le campus universitaire, l'adaptation de l'offre aux attentes touristiques, la digitalisation du réseau, et enfin la maîtrise de la contribution financière annuelle de SMA. « Pour faire court, on a demandé aux candidats de faire plus et mieux sans que l'Agglo ait à payer davantage qu'actuellement. » Dans cet exercice délicat, RATP DEV s'est détachée de Keolis, son concurrent, en sortant en tête sur

En chiffres



de nombreux critères. Parmi eux, deux primordiaux : une offre annuelle de 400 000 km supplémentaires par rapport à l'existant, et un engagement de 25 % de recettes supplémentaires, grâce à une politique commerciale plus offensive.

* Délégation de Service Public

AU PLUS PRÈS DES USAGERS

RATP DEV prendra donc les rênes du réseau MAT au 1^{er} septembre prochain, mais la nouvelle offre ne sera effective qu'à compter du 6 janvier 2020. Elle apportera son lot de changements. Comme davantage de liaisons directes -vers les campings par ex-, des bus le dimanche sur les 18 communes de l'Agglomération, l'intensification des fréquences sur les lignes urbaines structurantes (lignes 1, 2 & 3). Comme des bus jusqu'à 22 ou 23 h sur ces lignes structurantes urbaines, toute

l'année. Comme le prolongement de l'actuelle ligne estivale 8 jusqu'à Saint-Père-Marc-en-Poulet, de juin à septembre, en passant par Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Benoit-des-Ondes, Hirel, La Fresnais, Lillemer et Saint-Guinoux, afin de permettre aux habitants et aux visiteurs de ces communes un accès direct aux plages. Comme de nouvelles correspondances bus/ TER vers Rennes entre 7 communes périurbaines et la gare de La Fresnais. Comme des trajets sans correspondance "centre-bourg – gare de Saint-Malo", qui réduiront les temps de parcours de 1 à 38 mn selon les communes. La liste n'est pas exhaustive, et l'intégralité de l'offre sera dévoilée aux usagers en même temps que la grille tarifaire simplifiée, et la présentation de services innovants pour tous.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES BUS

Le nouveau délégataire aura obligation de réaliser une étude énergétique du parc, pour étudier les solutions qui pourraient le faire évoluer. Faut-il passer à l'électrique, à l'hybride, s'intéresser à l'hydrogène ou au gaz naturel, rester au diesel ? De plus en plus d'Agglomérations se penchent sur la question : à partir de 2025, en effet, les bus à faibles émissions devront être la norme. « Nous aimerions participer à une réflexion régionale sur le sujet, précise René Bernard. Avec Rennes par exemple, qui s'intéresse à l'électrique. » La question du financement risque de peser dans le choix : pour l'heure, un bus diesel coûte 220 000 €, un bus hydrogène 900 000 €.

Plan global de déplacement : Bougeons durable !

Initié en 2016, le PGD, voté le 16 mai dernier par l'assemblée communautaire propose 29 actions concrètes pour nos déplacements de demain..

Saint-Malo Agglomération n'est pas concernée par l'obligation faite aux Agglomérations de plus de 100 000 habitants d'élaborer un Plan de Déplacement Urbain (PDU). Pourtant, convaincus que la coordination des modes de déplacement est une nécessité, nos élus ont jugé indispensable de réfléchir à la mobilité de demain, de planifier une politique communautaire à 10 ans, bref, d'élaborer un plan global de déplacement. Sa construction s'est appuyée sur un état des lieux de l'existant en matière de déplacement, sur la concertation avec la société civile et les acteurs de la mobilité. Elle a permis de fixer les objectifs à atteindre pour concilier les besoins de mobilité de tous les habitants, la protection de leur santé, le respect de l'environnement et le développement économique.

UN PLAN D'ACTIONS OPÉRATIONNELLES

29 actions composent le PGD, réparties en 3 axes :

→ Assurer une place pour chaque mode de déplacement (automobile, vélo, transports

en commun...) en partageant la voirie : parkings-relais en entrées de ville, propositions d'alternatives à la livraison du dernier kilomètre par camion...

→ Travailler l'intermodalité et les transports collectifs. Exemple de proposition ? « La halte ferroviaire "La Gouesnière/ Saint-Méloir/ Cancale" pourrait accueillir un pôle d'échanges multimodal, répond Emilie Plochock, directrice transports et mobilité à SMA, proposant en même temps gare ferroviaire et routière, aire de covoiturage, zone de recharge des voitures électriques, espace de location de vélos électriques. On pourrait y conjuguer plusieurs modes de déplacement pour un même trajet. »

→ Favoriser les modes actifs comme le vélo, la marche, et « s'ouvrir à toutes les nouvelles formes de mobilité, poursuit la directrice : voitures en auto-partage, véhicules innovants, applications... Avis aux porteurs de projet ! »



LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, COLONNE VERTÉBRALE DU PGD

En décembre 2018, les élus de Saint-Malo Agglomération approuvaient les principes du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Son but ? Lutter contre le changement climatique, adapter notre territoire pour en diminuer la vulnérabilité, faire de la transition énergétique une chance pour les habitants et notre économie. Le PCAET est un document stratégique transversal, qui concerne notamment l'habitat, l'urbanisme, le développement économique, les déchets et, bien sûr, la mobilité, élément central de la stratégie d'aménagement durable du territoire. Le plan global de déplacement (PGD) s'inscrit donc comme le volet mobilité du PCAET.

Schéma directeur cyclable Le vélo remis en selle

Imaginez un territoire où pédaler pour aller à la plage, se rendre au travail, à l'école ou dans la commune voisine serait la norme. Préparez vos pincettes à vélo...

Première illustration du plan global de déplacement, le schéma directeur cyclable approuvé en février est la feuille de route établie pour développer et faciliter la pratique du vélo sur nos routes et nos chemins.

L'objectif est posé : relier les communes entre elles, développer le vélo utilitaire, touristique et de loisirs, mailler le territoire.

Comment ? « En se connectant tout d'abord aux infrastructures cyclables existantes, comme les voies vertes et les aménagements réalisés par nos communes, explique René Bernard, Vice-Président en charge des déplacements, de la mobilité, des transports et de l'accessibilité. En reliant aussi les gares, les aires de covoiturage pour rendre possible les déplacements des communes périphériques vers les zones d'emploi. Et en prévoyant des aménagements. »



« Dans quel ordre agissons-nous ? De quels financements disposerons-nous ? Quelles propriétés foncières faudra-t-il acquérir ? Nous devrions pouvoir répondre à ces questions d'ici la fin de l'année, estime Emilie Plochoki, directrice Transports, Mobilité et Accessibilité à SMA. Il faudra hiérarchiser les choses, faire des choix. Mais les premiers travaux devraient commencer en 2020. »

À noter : Semaine de la mobilité

Samedi 14 septembre, de 15 h à 19 h, rejoignez l'esplanade Saint-Vincent à Saint-Malo pour découvrir tous les usages et toutes les solutions de mobilité sur notre territoire.

Nicole Simon, Maire de La Fresnais

« J'attends du Plan vélo qu'il permette de lier notre commune rétro-littorale aux communes du bord de mer, afin que leurs visiteurs viennent aisément découvrir notre riche patrimoine rural bâti. Je souhaite également qu'il assure une liaison entre La Fresnais et les 3 autres communes du Marais blanc. J'aimerais enfin que les habitants puissent se rendre au travail en vélo sur des pistes cyclables sécurisées : on peut actuellement rejoindre les zones d'emploi rapidement, avec un vélo électrique notamment. Mais les routes sont tellement dangereuses que personne ne s'y risque. »

En prévision :



Le jalonnement de
278 km
de liaisons cyclables



l'équipement de
70 points
de stationnement
vélo



la sécurisation de
26 carrefours
dangereux



l'aménagement de
122 km
de voies partagées



l'aménagement de
30 km
de voies vertes,



l'aménagement de
21 km
de chemins agricoles



pour un budget
prévisionnel de
5,4 M€ HT



SMA s'engage dans le nouveau programme national de **renouvellement urbain**

Parmi 40 projets retenus au plan national, le quartier dit « prioritaire » et qui regroupe Marville, Etrier, Alsace et Poitou a été retenu au titre des Projets d'Intérêts Régionaux de l'ANRU, dit NPNRU (pour : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Pilote du projet malouin, SMA y participe aussi financièrement.

2,5 M€, soit 3,6 % du coût total HT des travaux s'élevant à 69,7 M€, c'est le montant de la participation financière que SMA accorde au projet de restructuration et à la rénovation urbaine du quartier Marville-Etrier-Alsace-Poitou. Aux côtés de ses partenaires - Ville, Département, Région, Etat, bailleurs sociaux - elle recherche ainsi à renforcer une politique de l'offre visant la mixité sociale, en encourageant le développement et la diversification du logement social dans les secteurs les moins pourvus, ainsi que dans les quartiers d'habitat social. En parallèle, elle redéfinit sa politique d'attribution et les modalités de relogement des personnes défavorisées prioritaires et des personnes relevant des projets de rénovation urbaine.

Les travaux s'articulent en plusieurs phases : démolition et reconstruction de logements sur 11 sites (Saint-Malo et Saint-Méloir des Ondes),

réhabilitation et requalification - c'est-à-dire la refonte et l'implantation de nouvelles activités économiques - du secteur Alsace-Poitou (avec l'objectif d'obtenir le label BBC rénovation), mais aussi création et rénovation des espaces publics, notamment entre le parc des sports et l'hippodrome, implantation d'immeubles de bureaux et création d'un foyer d'hébergement pour personnes handicapées... La participation financière de l'Agglomération permettra le relogement des ménages avec des loyers minorés, la démolition et l'amélioration des logements locatifs sociaux et la construction de 84 logements par le biais des aides à la pierre.



L'Etrier



Alsace Poitou



Travailleurs saisonniers : l'offre de logements en cours de recensement

D'ici le 28 décembre prochain, en application de la loi Montagne (déc. 2016), les communes touristiques du littoral devront se doter d'une convention pour développer et diversifier l'offre de logements destinés aux travailleurs saisonniers.

Cette convention permettra de mettre en place des actions sur le territoire dans un délai de 3 ans afin que les travailleurs concernés puissent se loger plus facilement et que les employeurs ne rencontrent plus de difficultés à recruter du fait d'un problème de logement. Sont notamment concernés l'hôtellerie, la restauration, la conchyliculture ou encore le maraîchage,

activités économiques majeures sur le territoire.

PROCHAINES ÉTAPES

Pour mener à bien ce travail de recensement, SMA et la Communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE) ont souhaité mutualiser leurs moyens. Elles ont confié à l'AUDIAR (Agence d'urbanisme et de développement

intercommunal de l'agglomération rennaise) une étude à mener auprès des employeurs et bailleurs potentiels sur cinq communes : Saint-Malo et Cancale (pour SMA), Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac et Lancieux (CCCE). Lancée en février, et diffusée à plus de 1 000 contacts sous forme de questionnaire en ligne, l'étude s'arrête fin juin et sera transmise à l'AUDIAR pour analyse.

Homogénéiser le service pour plus de qualité !

Compétence de SMA depuis le 1^{er} janvier 2018, l'assainissement présente des caractéristiques et des modes de gestion différents selon les communes. D'où la volonté d'harmoniser 18 situations afin d'adopter une politique commune de gestion des ouvrages et de qualité de service pour le citoyen.



GÉRER LA TRANSITION

Pour garantir aux habitants, quelle que soit leur commune, une qualité de service optimale, l'Agglomération améliore d'abord ce qui peut l'être et planifie ce qui devra être entrepris.

Dans le contexte actuel de diversité, notamment des modes de gestion, SMA a mis en place un **contrat de prestation unique** pour l'ensemble des communes gérées en régie. La qualité de prestation a été optimisée techniquement et financièrement. Elle permet de servir de référence pour la gestion future.

Cette ambition de qualité a également conduit à l'élaboration d'un **règlement de service commun**, à l'attention des usagers. En cours de réalisation, ce document précisera en particulier les droits et devoirs des usagers du service : habitants comme entreprises.

PENSER LE RÉSEAU DE DEMAIN

L'essentiel est d'établir un état des lieux complet et de construire une vision prospective du territoire. Cela passe par la réalisation d'un **schéma directeur**. Saint-Malo Agglomération sera ainsi en mesure de planifier ses investissements sur les 10 prochaines années et de proposer des synergies



pour mutualiser par exemple les équipements de traitement. L'Agglomération compte en effet à ce jour 23 stations d'épuration.

Rationaliser le service d'assainissement vise également à moyen terme une convergence tarifaire qui, seule, permettra d'**établir le prix de l'eau le plus juste** sur l'ensemble des 18 communes.

Les objectifs relatifs à l'hygiène et à la protection de l'environnement sont eux aussi essentiels. Le contexte est ici très contraint, marqué par la situation littorale et rétro-littorale, résidentielle, touristique et économique (pêche, mytili- et conchyliculture). Cette grande diversité des usages, des équipements et des modes de

gestion demande qu'une étude de diagnostic/prospective soit lancée d'ici à fin 2019.

LES TRAVAUX CONTINUENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, SMA a repris en main les chantiers initiés par chaque commune. En 2019, les travaux entrepris sont poursuivis en cohérence avec les projets des communes concernées. En 2020, la collectivité pourra ainsi évoluer vers une gestion patrimoniale. Les plans numérisés des réseaux qui seront réalisés d'ici là pour les communes qui n'en possèdent pas à ce jour y contribueront largement.

QUELQUES CHANTIERS SUIVIS DEPUIS LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE

- À **Cancale**, modernisation de la station d'épuration (1 317 000 €)
- À **Hirel**, réhabilitation des lagunes (1 060 000 €)
- À **Saint-Méloir**, création de réseaux, secteurs Vaulerault, Petit Porcon, Domaine Robin (625 000 €) et chantier rue de la Gare (80 000 €)
- À **Saint-Coulomb**, rues Le Guebriand et Lateurtre (105 000 €)
- À **Saint-Père**, extension de réseaux (1 262 000 €)
- À **Saint-Jouan**, réhabilitation de réseau (1 005 000 €)
- À **Saint-Malo**, rues Clos-Joli, Étrilles, Génie et Équerre, Fours à chaux, Le Gobien, Yvelin, Rocabey-République, La Dorade, Renard... (1 951 000 €)

Saint-Méloir,
travaux
d'extension
du réseau



Saint-Malo,
Etrier
Triqueriville



Saint-Méloir,
poste
refoulement
lotissement
Vaulerault



Hirel,
réhabilitation
des lagunes



Saint-Malo,
Rue des
Patelles

STATION OUVERTE...

Pendant la Semaine européenne du développement durable, la station d'épuration (STEP) de la Grande Rivière, à Saint-Malo, de même que le centre de tri et l'usine de traitement des ordures ménagères (UTOM) ont été ouverts toute une journée au grand public. Une occasion unique pour faire découvrir les coulisses d'une STEP. Capable d'absorber un volume équivalent aux rejets de 122 500 habitants, elle gère, chaque jour, 20 000 m³ d'eaux usées qui, une fois traitées, sont rejetées en milieu naturel, dans le Routhouan. Autre particularité : 30 tonnes de boues sont produites chaque jour et servent de compost en agriculture, avant d'être, demain, méthanisées en biogaz...



BOUES : D'UN DÉCHET À UNE RESSOURCE

Le projet de méthanisation des boues entre en phase d'études techniques. Objectif : valoriser les boues issues du traitement des eaux usées (20 t/jour) en les faisant passer dans une unité de production de biogaz. Cette ressource renouvelable est ensuite réinjectée dans le réseau gaz de ville. Cette innovation s'inscrit dans la démarche économico-environnementale qui consiste à valoriser, y compris financièrement, tout sous-produit communément appelé déchet.

Eduquer et sensibiliser à l'environnement : une mission au long cours...

Tout au long de l'année, SMA s'engage dans de nombreuses actions contribuant à une sensibilisation croissante du grand public. En voici quelques exemples ...

24 mai, Forêt du Tronchet

Accompagnés de spécialistes, les participants ont découvert les secrets de la forêt du Mesnil, ancienne propriété de Robert Surcouf, le célèbre corsaire malouin. Véritable poumon pour notre territoire en ce qu'elle absorbe une partie des émissions de Gaz à effet de serre (GES) elle fournit une ressource en bois qui participe à l'amélioration de la qualité de l'air mais aussi à la préservation de la ressource "eau".



Dès le mois de mars, l'Agglomération a apporté son soutien aux porteurs de projet de la semaine des alternatives aux pesticides (SDCDol et Cœur Emeraude). Du 24 mai au 8 juin, la quinzaine du développement durable a aussi permis de mobiliser bon nombre de communes du territoire. Les participations du grand public observées sur certains événements menés par les communes

(La Fresnais, Saint-Jouan, Hirel...) attestent d'une mobilisation grandissante sur le sujet. De son côté, la conférence sur le bio-mimétisme animée en partie par Gilles Bœuf, président de l'agence française pour la biodiversité, a permis de démontrer comment nous, humains, pouvons nous inspirer du vivant et des solutions éprouvées par 3,8 milliards d'années d'évolution.

25 mai, Saint Malo, la Nature en Ville

Installé sur le camping du Nicet, un mini-village a offert aux visiteurs l'occasion de découvrir la biodiversité marine et terrestre et d'apprendre à faire soi-même son dentifrice à base d'algues !



29 mai, Miniac-Morvan

Tous à la maison de l'enfance pour jouer au Kim goût et déguster les fleurs comestibles.



1^{er} juin, Cancale

Rien de mieux que le vélo pour observer la biodiversité à tous les coins de rue et les nombreuses animations proposées. En vélo à assistance électrique, la boucle du château d'eau à la Pointe du Grouin n'a pas été un obstacle pour les participants.





5 juin, Saint-Malo

Sur la visite du composteur géant de l'UTOM, et au Centre de tri des déchets, de bonnes occasions pour découvrir l'envers du décor et comment ces usines valorisent et redonnent vie à nos déchets, en les transformant en compost - qui repartira vers l'agriculture locale - ou en les expédiant vers des filières de valorisation pour être transformés en nouveaux objets.



8 juin, Saint Malo

La semaine s'est conclue par la Journée mondiale des océans. Les plus motivés ont pu participer au nettoyage des plages mais aussi découvrir la goélette Tara. Lors de son escale Quai Duguay-Trouin, son équipage a proposé des animations scientifiques, avant de repartir en expédition.

Natura 2000 : SMA s'engage en faveur de la biodiversité

Sur plus de 15 km, de Cancale à la pointe de la Varde, la Côte d'Emeraude abrite de nombreuses espèces animales et végétales, rares et fragiles. Ce site Natura 2000 a été reconnu zone spéciale de conservation en 2014 et fait partie de ce réseau européen visant à promouvoir un juste équilibre entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines. Après avoir rédigé le document d'objectifs (DOCOb), SMA s'est vu confier l'animation de cette zone protégée.

Avec ses partenaires (Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles du département, professionnels du tourisme, associations...), l'Agglomération a défini les règles à respecter en vue de préserver son patrimoine naturel. Elle intervient ainsi lors de toutes les manifestations et sur les aménagements qui concernent le secteur. Lors de la Route du Rhum, la ligne de départ a été décalée pour éviter l'afflux de visiteurs sur la Pointe du Grouin. Sur la Pointe de la Varde et la Pointe du Grouin, de nouveaux tracés de cheminement et le recul de l'emplacement des

parkings contribuent à préserver la végétation. Des aménagements aux abords de l'Anse Duguesclin, favorisent aussi le retour à son fonctionnement de zone humide.

Quatre espèces font l'objet d'un suivi : le coléanthe délicat, graminée pionnière qu'on retrouve également au Canada et en Russie, le "rumex rupestris" (ou patience des rochers), le grand rhinolophe (lire notre encadré) et le grand dauphin (seconde colonie la plus importante d'Europe).

En dépit d'un physique ingrat, le grand rhinolophe (reconnaisable par son nez en forme de fer à cheval) est un atout dans la préservation de la biodiversité. SMA s'est engagée, aux côtés de ses partenaires, dans la défense de cette espèce en voie de disparition. La zone abrite dorénavant 15 individus nicheurs contre 3 en 2013.



FRELON ASIATIQUE : LA LUTTE CONTINUE !

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'Homme que son cousin européen mais il reste un ennemi de la biodiversité en s'attaquant aux abeilles ou à leur environnement. Plus on intervient tôt, plus la destruction des nids est efficace. Dès qu'un nid est repéré, appelez rapidement le FGDON (02 23 48 26 32) qui fera intervenir une entreprise spécialisée. SMA prend en charge 50% du coût de la prestation, ce qui a représenté un budget de plus de 19 000 € lors de la précédente campagne.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)



Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

DANS NOS COMMUNES



Coût des travaux :
125 K€
HT

dont aide SMA
via le fonds
de concours :
28 K€
HT

Lillemer

La salle de la Grande Rozière fait peau neuve

22 ans jour pour jour après son inauguration, le maire de Lillemer, Joseph Alix, a célébré, le 6 avril dernier, la fin des travaux de rénovation de la salle des fêtes communale, en présence de nombreux élus du territoire.

Peintures intérieures, restauration des cuisines, éclairage LED et nouveau mobilier font partie des améliorations de cette salle construite en 1997. Ces travaux et achats d'équipements étaient nécessaires et vont permettre que ce lieu devienne un centre de vie, de rencontres et d'animations. Ils ont été financés grâce à des subventions du Département, de Saint-Malo Agglomération, à une aide parlementaire et à un autofinancement de 46 000 €.

Saint-Père Marc-en-Poulet

Un "pumptrack" pour tous !

Saint-Père-Marc-en-Poulet vient de finaliser la construction d'un terrain universel de glisse à proximité de la salle polyvalente et des terrains de rugby, derrière le terrain de tennis et le city-stade. Ce "pumptrack" est une piste bosselée de 300 m constituée d'obstacles ronds et de virages permettant de rendre accessible à tous, les fondamentaux de la glisse !

Cette démarche novatrice répond à 4 enjeux stratégiques pour la commune : rendre les loisirs accessibles à tous, travailler une approche pédagogique pour les écoles et classes de mer, proposer une activité sportive/fitness, et favoriser une approche fonctionnelle et thérapeutique pour les encadrants médicaux auprès des personnes à mobilité réduite ou/et en phase de rééducation.

Pour la construction de la piste, la commune a fait appel à une société vannetaise spécialisée dans la conception de pumptrack, avec à sa tête Christian Richez, ancien champion de BMX.



Coût des travaux :
130 K€
HT

dont aide SMA
via le fonds
de concours :
17 K€
HT



dont aide SMA
via le fonds
de concours :
45 K€
HT

Coût des travaux :
243 K€
HT

La Gouesnière :

Une nouvelle épicerie au cœur du bourg

Vendredi 19 avril, de nombreux élus et habitants de La Gouesnière étaient présents pour l'inauguration de l'épicerie "Au petit marché". Ce commerce alimentaire construit par la municipalité a ouvert le 1^{er} avril. En carence de commerces de proximité depuis 2014, la commune a donc misé sur ce projet pour dynamiser le centre bourg, tout en veillant à ne pas générer d'augmentation des impôts locaux, ni de recours à l'emprunt. La commune a ainsi pu financer 61 % du coût total du projet. Elle a aussi pu compter sur une subvention de l'État (FISAC), une aide parlementaire et un fonds de concours de Saint-Malo Agglomération. Le magasin reste la propriété de la commune et est proposé en gérance à Valérie Auffret pour un loyer modéré de 400 € par mois. Dans les rayons de l'épicerie sont proposés des produits classiques, mais aussi quelques produits en circuits courts venus des producteurs locaux.

Saint-Suliac

L'effacement des réseaux se poursuit

La Commune de Saint-Suliac procède actuellement à l'effacement des réseaux électriques et télécoms ainsi qu'à la mise en place de nouveaux candélabres dotés d'ampoules LED à l'entrée Est de la commune, rue du Bignon, début du Chemin du Gué Morin et des Salines. Les travaux ont débuté au mois de février et sont prévus pour durer jusqu'à fin juillet. Leur réalisation est co-pilotée par la commune et le syndicat départemental d'énergie 35 (SDE35). À la fin des travaux, l'effacement des réseaux dans le bourg de Saint-Suliac sera bien avancé. Il restera encore à revoir la rue qui va au camping municipal, le chemin de Champvard et le lotissement du Bignon. Cet effacement contribue grandement à la qualité du paysage. C'est aussi un point important pour le label "Plus beaux villages de France" auquel les Suliçais sont attachés.



Coût des travaux :
303 K€
HT Commune et SDE

dont aide SMA
via le fonds
de concours :
45 K€

Saint-Malo

MHM : une maison pour découvrir le projet de musée

Le chantier du Musée d'Histoire Maritime de Saint-Malo démarrera en février 2020. Pour autant, habitants comme visiteurs peuvent déjà venir s'imprégner du projet en rejoignant le 27 Quai Duguay Trouin. Entièrement rénové, cet espace qui a longtemps accueilli les affaires maritimes est aujourd'hui devenu "La Maison du projet" du futur musée. Inaugurée le 6 juin dernier, elle propose au visiteur, à travers un film mais aussi des casques de réalité virtuelle, la découverte du futur bâtiment conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Des objets inédits issus des collections des musées de Saint-Malo sont également exposés. Et dès septembre, le public sera invité à s'approprier le projet scientifique et culturel envisagé pour le musée au travers d'un cycle de conférences.

Maison ouverte du jeudi au dimanche (10h30-12h30, 13h30-18h30) hors vacances scolaires, et 7j/7 pendant les vacances.

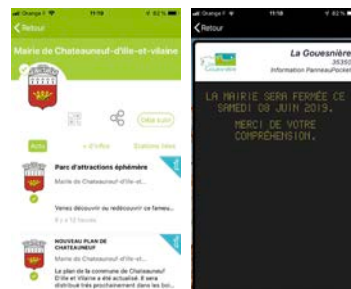


Coût global du projet :
200 K€
HT

dont aide SMA
via le fonds
de concours :
45 K€
HT

Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine et La Gouesnière

Deux communes se dotent d'une "appli" pour informer en temps réel



Dans un souci de communication plus performante et plus dynamique auprès des citoyens, les communes de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine et de La Gouesnière ont adhéré à des applications smartphone permettant de prévenir leurs utilisateurs en temps réel. Les applications "Illiwap" pour Châteauneuf et "PanneauPocket" pour La Gouesnière sont téléchargeables gratuitement sur smartphone (sur Google Play ou App Store) par les habitants et leur permettent de recevoir en temps réel, des informations et alertes sur divers événements : perturbations du trafic, alertes météo ou informations sur la vie communale par exemple.



Coût total des travaux :
1,55 M€
HT

dont aide SMA
via le fonds
de concours :
45 K€
HT

Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine

Salle multigénérationnelle : construction en cours

Les travaux de la salle multigénérationnelle ont débuté en fin d'année dernière avec, dans un premier temps, le désamiantage de l'ancien bâtiment existant et la démolition de la petite salle annexe. La deuxième phase a ensuite été lancée en mars avec la construction du nouveau bâtiment et l'aménagement de ses abords.

Cette salle multigénérationnelle respectera les normes acoustiques grâce à une dalle béton avec isolation phonique, des murs en béton, une entrée par un sas dans la cuisine et la pose de doubles fenêtres. Cet espace de 400 m² avec scène, cuisine, bar et accueil pourra être loué pour des événements privés.

Étonnants créateurs

SAINT-MALO

CONCOURS DE CRÉATION
D'ENTREPRISES INNOVANTES

www.etonnants-createurs.fr



76 000 €
POUR FAIRE DÉCOLLER
VOS IDÉES !
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2019

